



### Edito

Le développement d'un parc éolien sur la commune de Buire-Courcelles a été initié par notre société dès la fin de l'année 2017.

Consciente de la nécessité de développer les énergies renouvelables, la municipalité a soutenu notre démarche en 2018 en délibérant favorablement pour l'étude de la faisabilité d'un projet éolien sur la commune.

La zone d'études présentée en page suivante, est localisée au nord de Buire-Courcelles, sur la zone dite du "Plateau".

La phase de développement se finalise et la synthèse des études a permis de définir un projet final à sept éoliennes sur le territoire de Buire-Courcelles. Cette implantation a été définie en concertation avec la commune.

Dès la fin de l'année 2018, les diagnostics environnementaux et paysagers ont été lancés et un mât de mesure a été installé au cœur du site dans le but d'étudier l'activité et le comportement des chauves-souris.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé tout au long du développement de ce projet !



### La société

La société Volkswind France, créée en 2001, est une société spécialisée dans l'éolien terrestre. Son siège social est situé à Paris et possède des antennes régionales à Amiens, Limoges, Tours et Montpellier, pour être au plus près de ses interlocuteurs et partenaires.

La société construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens. Elle présente l'avantage d'être l'interlocuteur unique des collectivités publiques et partenaires privés pendant toute la durée de vie des projets éoliens.



### L'énergie éolienne

L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car une fois le parc éolien démantelé, l'intégralité de la surface redeviendra cultivable.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,060€/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).

L'énergie éolienne a couvert 7,2% de la consommation électrique nationale en juin 2019. (source : RTE)



### Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél / mail : .....

Vos remarques / questions : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

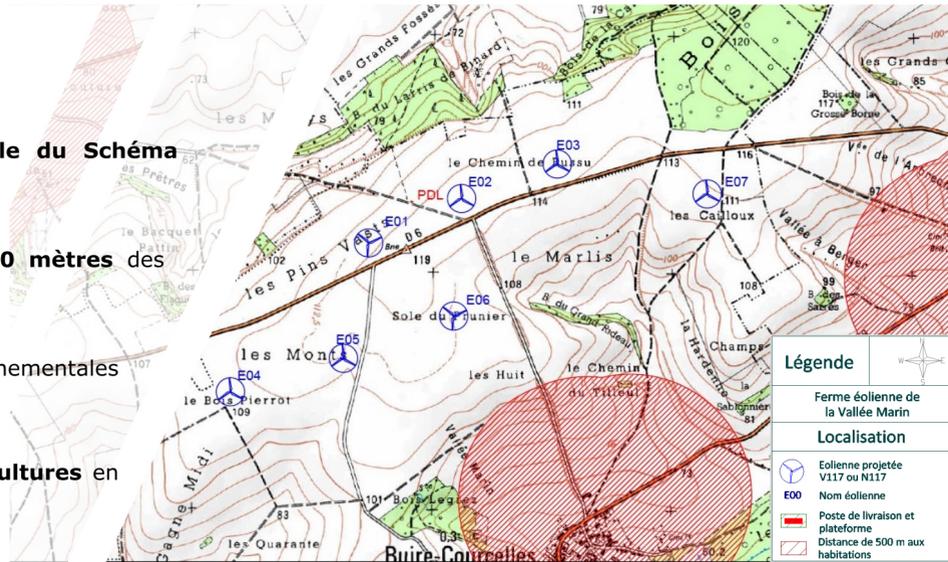
Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email  
Volkswind - 32, rue de la Tuilerie SAINT AVERTIN  
[adrien.herisson@volkswind.com](mailto:adrien.herisson@volkswind.com)



# Présentation du projet

## L'implantation

- Se situe en grande partie en **Zone Favorable du Schéma Régional Eolien**.
- Permet un éloignement minimal à **plus de 900 mètres** des habitations (réglementation minimale de 500 m).
- Est **éloignée des zones de protection** environnementales Natura 2000 et ZNIEFF.
- Est localisée au coeur d'une zone de **grandes cultures** en retrait des boisements.



Pour un projet de 7 éoliennes de 4,2 MW chacune, c'est

**29 400**

**Foyers alimentés sans émission polluante**

(chauffage inclus) selon la consommation annuelle moyenne CRE 2018

**751**

**Emplois créés**

en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale, dont 227 dans la Somme l'année de la construction. Puis environ 12 emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation.  
Source : Outil TETE (ADEME)

**15 120 T**

**Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées**

chaque année (300g/KWh)  
soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 10 259 voitures neuves  
Source : INSEE

**5 700 000 €**

**Pour les entreprises locales**

(hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...)

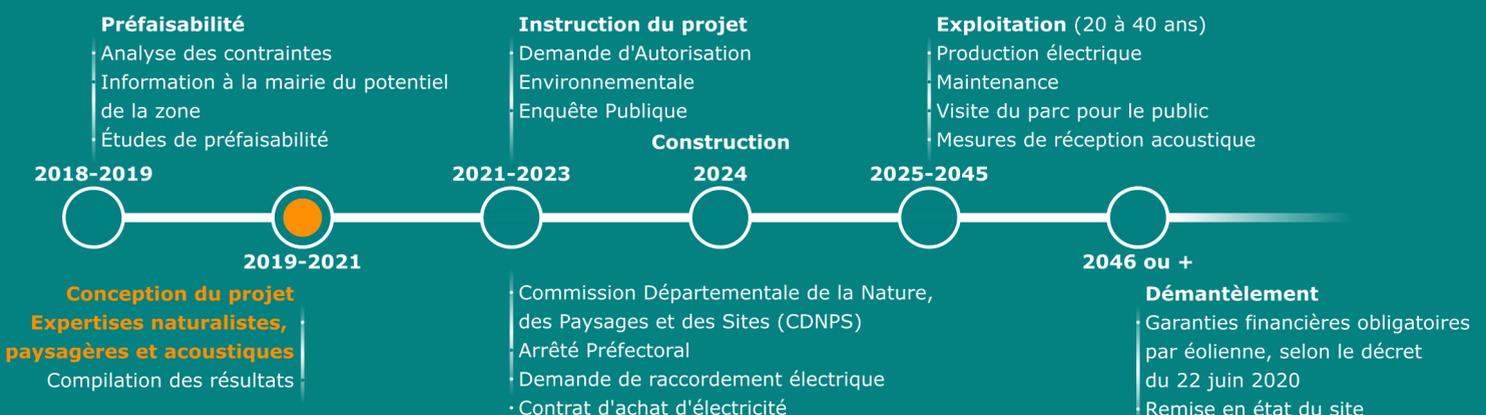
**441 000 €**

**de retombées fiscales**

par an estimées pour les collectivités locales

Les différentes études menées permettront de développer une optimisation du parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.

## Les étapes du projet





## Environnementale



Le bureau d'études ALISE Environnement a été missionné en 2018 pour la réalisation de l'expertise environnementale.

Ce dossier vise à étudier l'ensemble de la Faune et de la Flore constitutive du site durant une période minimale d'un an, permettant de couvrir l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces.

Une fois cet état initial réalisé, il constitue un socle de connaissances écologiques primordiales afin d'étudier et de proposer un projet éolien en équilibre avec l'environnement au sein duquel il s'intégrera.

Durant l'exploitation du parc éolien, et sous le contrôle d'un inspecteur des installations classées ICPE, des suivis seront réalisés afin de s'assurer que le parc fonctionne dans le respect de la biodiversité locale.



## Acoustique



Le cabinet EREA Ingénierie a réalisé le volet acoustique. Pour cela, un expert est intervenu sur site pour réaliser des mesures sans les éoliennes, afin de déterminer le volume sonore ambiant de base.

Par la suite, il a été modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne afin de s'assurer que le niveau perçu au niveau des habitations respecte la réglementation française, qui est à ce propos, la plus stricte en Europe. (+5 dB le jour ; + 3 dB la nuit).

Après construction des éoliennes, l'acousticien viendra faire de nouvelles mesures afin de vérifier que le parc éolien respecte la réglementation, auquel cas des mesures de bridages seront proposées. Ce suivi sera également transmis à l'inspecteur des installations classées ICPE pour contrôle.



## Paysagère



Le cabinet d'études Epure Paysage travaille depuis Février 2019 à la réalisation du volet paysager de l'étude. Ce volet se compose de trois parties :

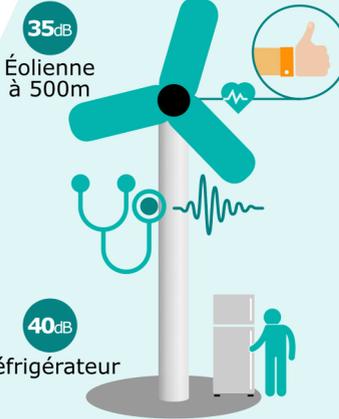
L'état initial, qui vise à comprendre comment s'organise le paysage actuel, quels en sont les enjeux paysagers afin de déterminer, notamment, sa capacité à accueillir un projet éolien.

En amont, un cadrage, cohérent avec l'environnement et raisonné, permet de définir le rayon de l'aire à étudier autour du projet.

S'en suit l'évaluation de la meilleure implantation des éoliennes. Différents scénarios sont comparés afin d'étudier l'implantation la plus adaptée au territoire.

Enfin, à partir d'une série de points de vue, représentatifs des enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial, des photomontages réalistes sont effectués afin d'analyser le rendu du projet sur le paysage. Une série de mesures est ensuite préconisée dans le but de participer à l'intégration du parc éolien.

### L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé



source : UFC Que Choisir

### Le son produit par les éoliennes mis hors de cause

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont "très en deçà de celles de la vie courante". En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

*Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017*

### Les infrasons sans risques

"Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)"

*ANSES, 14 février 2017*



## Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?

Dossier administratif  
~50 pages

Étude de dangers  
~200 pages  
Résumé non-technique  
~30 pages

Étude d'Impact sur l'environnement  
~350 pages

Volet écologique  
~240 pages

Volet paysager  
~250 pages

Volet acoustique  
~100 pages

Dossier Architecte  
~30 pages

Note de présentation non-technique  
~50 pages

Contenu réglementaire  
~15 pages

Lettre de demande d'Autorisation Environnementale  
~70 pages

Sommaire inversé et lexique  
~10 pages

Résumé non-technique  
~30 pages



# L'énergie éolienne

## CO<sub>2</sub> Bilan carbone

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable. La production d'énergie d'origine éolienne contribue à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** car elle ne génère ni déchet ni pollution.

Selon l'ADEME, **il faut moins d'un an d'exploitation pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub>** engendrées sur l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les années d'exploitation suivantes conduisent à un **bilan carbone positif** permettant de compenser d'autres émissions de CO<sub>2</sub>.

## ✓ Engagements politiques

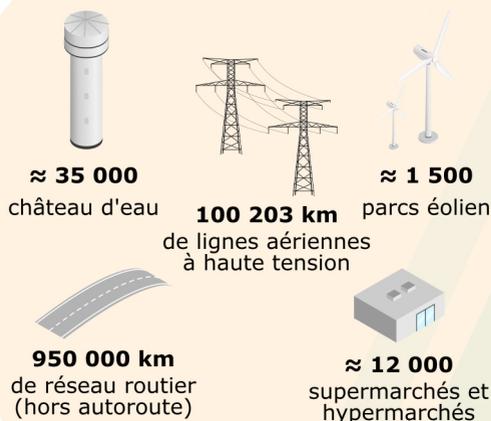
En **France**, l'objectif est d'installer 26 000 MW d'éolienne terrestre d'ici **2023**. Au 31 mars 2020, seuls 16 897 MW ont été installés :



En **région Hauts-de-France**, d'ici **2030** l'objectif défini par le SRADDET est d'atteindre 7 824 MW. Au 30 juin 2020, seuls 4 738 MW ont été installés :



## 🗺️ Infrastructures en France



source : France Énergie Éolienne

## 🏠 Éolien et immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objective d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage ...).

Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité

de la commune (présences de services, terrains attractifs ...).

*Par exemple*, sur la commune de Saint-Fraigne (16), toutes les maisons du village de Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes.

**Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !**

## 👍 Acceptabilité

Les  $\frac{3}{4}$  des riverains et du grand public ont une image positive de l'éolien comme montre l'étude menée en septembre 2018 sur le thème " **Quelle image avez-vous des éoliennes ?** ".

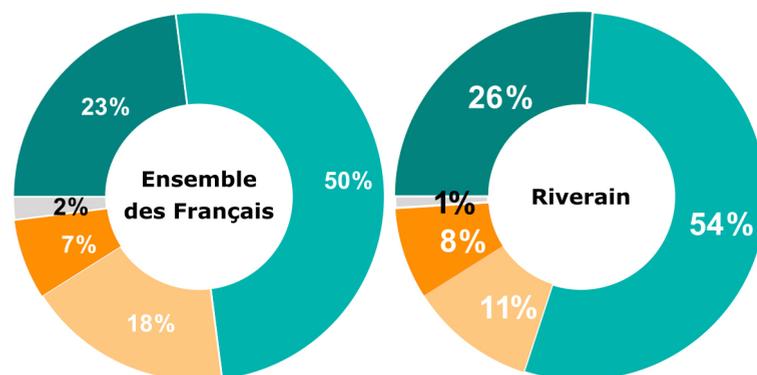


18-34 ans : 84%  
35-49 ans : 78%



- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas

**52% des riverains opposés au moment de l'installation ont ensuite changé d'avis sur l'éolien**



**Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur**  
[www.parc-eolien-vallee-marin-buire-courcelles.fr](http://www.parc-eolien-vallee-marin-buire-courcelles.fr)

### Vos contacts privilégiés

Pierre BECOURT  
Chargé d'affaires  
07.85.07.01.39

Adrien HERISSON  
Chargé d'études  
02.47.54.27.44



### Volkswind France

Centre Régional de Tours  
32, rue de la Tuilerie 37350 SAINT-AVERTIN  
Téléphone : 02.47.54.27.44